



UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT SANTE  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE  
42, Bd Victor Hugo – 04000 DIGNE-LES-BAINS  
Portables: 06.74.59.14.52 ou 06.74.28.55.19  
Mail : cgtsante04@gmail.com



## Salarié-es de la Santé et de l'Action Sociale : La double peine du pacte de responsabilité et du pacte de compétitivité.

**9H: Rassemblement devant la permanence de Mr CASTANER à MANOSQUE.  
9H45: Covoiturage pour DIGNE.  
11H :Rassemblement Place DE GAULLE à DIGNE.  
Après Midi:Rassemblement devant la permanence du MEDEF 04 à SISTERON.  
Venez à 1, 2, 3, toutes les actions selon vos possibilités.**

**Après avoir offert au patronat 30 milliards d'euros sans aucune contrepartie, le gouvernement poursuit et accélère sa politique d'austérité en engageant le fameux pacte de responsabilité.**

**De quoi s'agit-il concrètement ? Quelle en sera la traduction pour les salarié-es et particulièrement celles et ceux de la Santé et de l'Action Sociale ?**

Par les mesures proposées, le gouvernement a décidé d'accorder de nouvelles exonérations de cotisations sociales et autres allègements d'impôts aux entreprises.

Cette logique est menée depuis de nombreuses années sur injonction du patronat et de l'Union Européenne, on en voit quotidiennement les effets :

- Augmentation du chômage
- Baisse du pouvoir d'achat
- Démantèlement des services publics
- Réduction de l'offre sanitaire et sociale
- Remise en cause de l'accès à la santé
- Remise en cause du système de retraites, des allocations familiales

**Les salarié-es de la Santé et de l'Action Sociale, citoyens à part entière, en payent tous les jours la facture.**

### **En qualité de professionnel :**

Les exonérations amputent les budgets de la Sécurité Sociale qui finance l'ensemble des établissements de la Santé et de l'Action Sociale, qu'ils soient publics, privés, santé ou action sociale.

Des moyens en moins pour la Sécurité Sociale, ce sont des moyens en moins pour les établissements.

En clair, toutes les mesures de gel de salaires, de suppressions d'emplois, de développement de la précarité, de déqualification, de dégradation des conditions de travail, de fermeture de services, d'établissements... sont liées aux budgets des établissements dont la Sécurité Sociale assure le financement.

### **En qualité d'utilisateur et de citoyen :**

Les salarié-es de notre secteur sont aussi des citoyens et usagers des services publics.

A ce titre donc, c'est la 2<sup>e</sup> peine.

Toutes les mesures organisant la baisse des cotisations des entreprises doivent être compensées. Il faut réduire les dépenses d'abord. Il en résulte une diminution des services publics et des moyens de la protection sociale.

Ça, c'est pour l'aspect usager.

En outre, en qualité de citoyens, la facture va à nouveau s'alourdir avec de nouveaux prélèvements d'impôts pour financer ces cadeaux patronaux. De là à dire que les salarié-es de la Santé vont participer au financement de la casse de leur outil de travail, à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, de leur emploi et de leur salaire, le pas est franchi.

**La Fédération CGT Santé Action Sociale appelle  
à participer à la journée d'action interprofessionnelle du 18 mars  
Parce que nous sommes usagers et salarié-es de la  
Santé et de l'Action Sociale, notre avenir  
nous appartient à double titre.**